



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UNE CONFERENCE MUSICALE INTITULEE "LES LEGENDES DU MUSSETTE" PAR L'ASSOCIATION NINI CABARET A LA SALLE DES ACADEMICIENS DE COEUR DE VILLE LE SAMEDI 12 OCTOBRE 2019 A 16H**

**DÉCISION N° AU-19-249  
EN DATE DU 05 JUILLET 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Maire-adjoint ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2019-2020,

**CONSIDÉRANT** la proposition d'animation d'une conférence musicale de l'Association Nini Cabaret représentée par Madame Catherine CORON, en qualité de Présidente, dont le siège social est situé 67, rue de La Palud – 13006 MARSEILLE, le samedi 12 octobre 2019 à 16 heures à la salle des Académiciens de Cœur de Ville.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association Nini Cabaret représentée par Madame Catherine CORON, en qualité de Présidente, dont le siège social est situé 67, rue de La Palud – 13006 MARSEILLE, un contrat de prestation de service pour l'animation d'une conférence musicale intitulée « Les légendes du musette », le samedi 12 octobre 2019 à 16 heures à la salle des Académiciens de Cœur de Ville dont le coût est fixé à six cents euros (600,00 € T.T.C.) ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190705-lmc1H6425H1-AR Date de réception en Préfecture : 05/07/2019 Date de Publication : 05/07/2019
---

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

***Signé***

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20190705-lmc1H6425H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 05/07/2019  
Date de Publication : 05/07/2019